CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E119794** **VALABLE JUSQU'AU** **09/02/2027**

ÉDITÉ LE 24/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE 2009B00085
Siret : 510 062 425 00028
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 10 62
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 142134408C001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 142134408C001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : SARL THOMAS ET PASCAL FAURE

143 RUE DE L'ARTISANAT
ZA CROIX CHARTIER
42140 SAINT-DENIS-SUR-COISE

Téléphone : 04 77 54 28 81 **Fax :**
Portable : 06 22 64 50 27
Responsabilité légale :
FAURE PASCAL GÉRANT

Site Internet : http://www.pagesjaunes.fr/pros/03528186
E-mail : thomasetpascal@faure-energies.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 513 685 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	7	24/11/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert		25/09/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/09/2026 09:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E119794** **VALABLE JUSQU'AU** **09/02/2027**

ÉDITÉ LE **24/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2009
Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE 2009B00085

Siret : **510 062 425 00028**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 10 62

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 142134408C001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 142134408C001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **SARL THOMAS ET PASCAL FAURE**

143 RUE DE L'ARTISANAT
ZA CROIX CHARTIER
42140 SAINT-DENIS-SUR-COISE

Téléphone : 04 77 54 28 81 **Fax :**
Portable : 06 22 64 50 27

Site Internet : http://www.pagesjaunes.fr/pros/03528186
E-mail : thomasetpascal@faure-energies.fr

Responsabilité légale :
FAURE PASCAL GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	24/11/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	25/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	24/11/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/09/2026 09:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.